

**NOTE DE SERVICE DESTINÉE AUX :** Directrices et directeurs de l'éducation  
Directeur des écoles provinciales

**EXPÉDITRICE :** Debbie Thompson  
Directrice, Direction de la santé et de la  
sécurité dans les écoles  
Division de l'éducation autochtone et du bien-  
être

**DATE :** 30 novembre 2017

**OBJET :** **Soutien à l'activité physique : financement  
pour favoriser l'activité physique  
quotidienne dans les écoles élémentaires et  
subventions pour la promotion de l'activité  
physique dans les écoles secondaires**

---

Je suis heureuse de vous annoncer que le financement de 2017-2018 visant à soutenir la [politique d'activité physique quotidienne \(Politique/Programmes – Note n° 138\)](#) dans les écoles élémentaires de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année et les subventions pour la promotion de l'activité physique dans les écoles secondaires sont maintenant disponibles. L'activité physique quotidienne et la promotion de l'activité physique dans les écoles secondaires sont des aspects clés de l'engagement du gouvernement visant à offrir un meilleur accès à des occasions pour tous les élèves de participer à 60 minutes d'activité physique dans le cadre de leur journée scolaire.

Les données démontrent que l'activité physique et le fait de réduire les comportements sédentaires contribuent au bien-être et à la réussite de l'élève en général. Dans cet ordre d'idées, les objectifs clés des initiatives qui font la promotion de l'activité physique doivent viser :

- le soutien de l'accessibilité et de la possibilité pour tous les élèves de participer à 60 minutes d'activité physique dans le cadre de leur journée scolaire
- l'assurance que les élèves du palier élémentaire de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année font un minimum de 20 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée durant chaque jour de classe
- la hausse du nombre d'élèves du palier secondaire qui participent à des activités physiques, avec un accent particulier mis sur les élèves moins actifs
- l'acquisition de la capacité et de l'infrastructure nécessaires dans les écoles élémentaires et secondaires pour qu'elles puissent continuer d'offrir des occasions de participer à des activités physiques après 2017-2018

## **Financement visant à favoriser l'activité physique quotidienne dans les écoles élémentaires de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année**

Chaque conseil scolaire et école provinciale recevra 135 \$ par école élémentaire, et chaque administration scolaire recevra 500 \$ en appui à la mise en place de la politique d'activité physique quotidienne.

Le financement vise à garantir que les élèves des écoles élémentaires fassent un minimum de 20 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée durant chaque jour de classe, comme le stipule la politique d'activité physique quotidienne révisée. Ce financement peut être attribué pour les périodes de congé professionnel pour les enseignants, pour l'achat d'équipement ou de ressources.

Les conseils scolaires devront gérer une entente de paiement de transfert et faire des comptes rendus au ministère pour recevoir le financement.

### Dates clés pour le financement relatif à l'activité physique dans les écoles élémentaires

11 décembre 2017	Le ministère de l'Éducation enverra les ententes de paiement de transfert aux conseils scolaires
23 janvier 2018	Les ententes de paiement de transfert signées doivent être retournées au Ministère
31 août 2018	Date limite pour l'utilisation du financement attribué dans le cadre de la politique pour l'activité physique quotidienne
30 octobre 2018	Remise d'un compte rendu définitif au ministère

## **Financement visant à soutenir la promotion de l'activité physique quotidienne dans les écoles secondaires**

Le financement pour la promotion de l'activité physique quotidienne dans les écoles secondaires est disponible pour les projets destinés à augmenter le nombre d'élèves des écoles secondaires qui participent à des activités physiques en dehors des heures d'enseignement. Un financement pouvant s'élever à 15 000 \$ est disponible pour au moins 33 projets cette année.

### Demande et financement

Vous trouverez ci-joint le formulaire de demande de subventions pour la promotion de l'activité physique dans les écoles secondaires ainsi que les lignes directrices associées. Toutes les écoles secondaires et les conseils scolaires de l'Ontario sont admissibles aux subventions et sont invités à présenter une demande de subvention.

Veillez prendre note que chaque conseil scolaire doit réviser, approuver et présenter les demandes au ministère afin que ces dernières soient évaluées en considération

pour financement de l'année scolaire 2017-2018. Les subventions pour la promotion de l'activité physique dans les écoles secondaires peuvent soutenir des projets régionaux, visant l'ensemble du conseil scolaire (y compris les conseils scolaires coïncidents), ou ciblant une école secondaire en particulier ou un groupe d'écoles secondaires.

Dates clés pour les subventions pour la promotion de l'activité physique dans les écoles secondaires

23 janvier 2018	Les demandes approuvées par les conseils scolaires doivent avoir été envoyées au ministère par courriel à l'adresse <a href="mailto:healthy.schools@ontario.ca">healthy.schools@ontario.ca</a>
15 février 2018	Les subventions seront remises pour les demandes retenues
2 mars 2018	Les ententes de paiement de transfert signées doivent être retournées par les bénéficiaires de subventions au ministère
31 août 2018	Date limite d'utilisation de toutes les subventions pour la promotion de l'activité physique dans les écoles secondaires
30 octobre 2018	Remise d'un compte rendu définitif au ministère

Si vous avez des questions à propos du processus de demande, veuillez communiquer avec Jeeves Jeyadevan par courriel à l'adresse [Jeeves.Jeyadevan@ontario.ca](mailto:Jeeves.Jeyadevan@ontario.ca) ou par téléphone au 416 325-0129.

Je vous remercie de vos efforts soutenus dans ce travail que nous accomplissons ensemble pour promouvoir le bien-être des élèves.

Debbie Thompson

Pièces jointes

c.c. Denise Dwyer, Sous-ministre adjointe, Division de l'éducation autochtone et du bien-être  
Doug Crichton, Directeur intérimaire, Direction des services régionaux